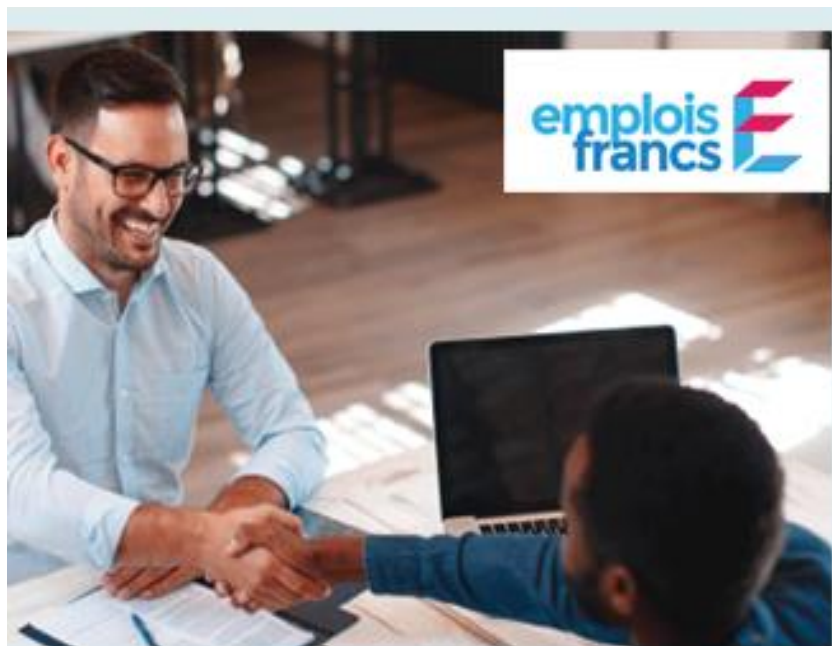


La Direction de l'Insertion et de l'Economie Solidaire vous informe que :



**Connaissez-vous les
emplois francs ?**
Il facilite votre embauche !

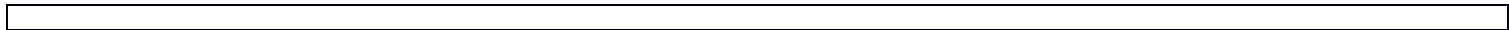
Favorisez votre embauche avec les emplois francs

Vous êtes demandeur d'emploi et résidez dans un QPV ? Grâce aux emplois francs, vous pouvez faire bénéficier votre futur employeur d'une prime financière. Il s'agit d'une aide à l'embauche pour favoriser le recrutement des personnes résidant dans certains quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Pour toute information

Pour bénéficier de cette aide, votre futur employeur vous demandera de lui fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois, ainsi qu'une attestation d'éligibilité "Emplois francs". Vous pouvez vous procurer cette attestation auprès de votre conseiller Pôle emploi ou directement dans votre Espace personnel sur pole-emploi.fr.

(*) Entre la date de diffusion et celle de réception de cette information, le poste peut avoir été pourvu. Il vous appartient de vous informer auprès de la structure porteuse de l'offre et mentionnée ci-dessus



Vous avez besoin d'un accompagnement pour vos démarches?
N'hésitez pas, vous pouvez contacter la Direction de l'Insertion et de





Vous avez besoin d'un accompagnement pour vos démarches?
N'hésitez pas, vous pouvez contacter la Direction de l'Insertion et de

